

y mettre un terme; car il est certaines questions, comme celle des avances, que l'Administration ne saurait régler sans toucher au principe de l'entière liberté des transactions commerciales, et pour la solution desquelles le commerce lui-même doit prendre l'initiative.

C'est ce qu'on a compris aux États-Unis. La chambre de commerce de New-York, qui s'est mise à la tête du mouvement, a été promptement suivie dans la voie qu'elle indiquait par les chambres de la Nouvelle-Orléans, de Boston, de Philadelphie et de Baltimore. Sur ces entrefaites, les armateurs de la première de ces villes, avant même d'attendre le résultat du concert des chambres de commerce, prenaient, d'accord avec d'autres armateurs de l'Union, la résolution de supprimer toute avance de gages aux matelots, et la pensée étant immédiatement mise en pratique, des expéditions étaient faites dans ces conditions.

Je voudrais voir les chambres de commerce des ports de France suivre cet exemple, et je vous invite, en conséquence, à le leur signaler, en appelant leur attention sur les avantages qui résulteraient de la suppression des avances.

Vous pouvez faire valoir, entre autres considérations, que du moment qu'elles sont détournées de leur destination réelle, les avances sont un encouragement, une sorte de prime donnée à la désertion;

Que l'expérience est, en effet, là pour prouver que ce délit ne se commet jamais plus fréquemment que lorsque les avances ayant été reçues et gaspillées, le matelot comprend au moment d'embarquer qu'il payera son imprévoyance par des privations de tous genres pendant le cours du voyage;

Que, dans ce cas, la désertion se trouve presque toujours accompagnée d'une sorte de soustraction avilissante pour l'homme qui s'en rend coupable;

Qu'en dehors de cette première perte des sommes avancées, l'armement peut se trouver bien plus gravement lésé, puisqu'il est souvent arrivé qu'on ait été obligé de retarder le départ d'un navire afin de reconstituer un équipage décimé par la désertion;

Que le dommage peut être bien plus considérable encore lorsque dans certains ports étrangers on se trouve dans l'impossibilité absolue de remplacer les déserteurs;

Que, d'autre part, si le marin embarque après avoir dissipé ses avances, il se trouve mal vêtu pendant toute la durée du voyage, exposé aux intempéries des climats variés qu'il traverse et ne tarde pas à grever l'armement de frais de maladie, que vient accroître encore l'obligation du repatriement et du paiement des loyers du